

- [INTERNATIONAL](#)
- [DÉFENSE](#)

Armée française : l'alerte des chefs d'état-major

Devant la commission de la défense de l'Assemblée nationale, les militaires ont détaillé les limites de la France face à un potentiel conflit de « haute intensité ».

Par [Cédric Pietralunga](#)

Publié aujourd'hui à 11h44, mis à jour à 16h43
Temps de Lecture 6 min.

Article réservé aux abonnés



Des militaires ukrainiens visent des positions russes avec un canon français Caesar, sur une ligne de front dans la région du Donbass, dans l'est de l'Ukraine, le 15 juin 2022. [ARIS MESSINIS / AFP](#)

Le débat hante les casernes de l'Hexagone depuis le 24 février et l'entrée des troupes russes sur le sol ukrainien : l'armée française serait-elle capable d'endurer un conflit dit de « haute intensité » ? Conçu pour envoyer des corps expéditionnaires à travers le monde, le modèle tricolore d'armée « complète » mais aux moyens réduits pourrait-il soutenir un engagement militaire conventionnel de « masse », avec un adversaire aux capacités symétriques, comme le font les soldats de Kiev face aux forces de Vladimir Poutine ?

Traditionnellement réticents à évoquer leurs faiblesses, les différents chefs d'état-major de l'armée française ont levé un voile sur leurs réflexions, à l'occasion des auditions menées à huis clos en juillet par la nouvelle commission de la défense de l'Assemblée nationale, dont les comptes rendus ont été publiés début août. Ces déclarations sont certes destinées à convaincre les députés de mettre la main à la poche, alors qu'Emmanuel Macron a promis une « réévaluation » de la loi de programmation militaire (LPM) en cours (2019-2025), mais elles se révèlent aussi riches d'enseignements sur les discussions menées au sein des états-majors.

Lire aussi : [Article réservé à nos abonnés Budget des armées : la France doit se préparer à « faire des choix », selon la Cour des comptes](#)

[Auditionné le 13 juillet](#), le chef d'état-major des armées, le général Thierry Burkhard, s'est montré direct pour décrire l'état de ses troupes. « *Notre capacité à être une force expéditionnaire ne nous rend pas instantanément aptes à conduire une guerre de haute intensité. Le changement d'échelle et le recouvrement des capacités que nous avons éclipsées sont des défis* », a reconnu à mots choisis le plus haut gradé français, ajoutant que « *vingt années de conflits asymétriques (...) ont conduit à des arbitrages réduisant certaines capacités* ».

Cette attrition était, jusqu'à ces dernières années, assumée par les responsables politiques, désireux de toucher « *les dividendes de la paix* », expression utilisée en 1990 par Laurent Fabius pour justifier la baisse des budgets militaires entraînée par la fin de la guerre froide. Malgré une « *remontée en puissance* » commencée en 2017, le budget français de la défense peine aujourd'hui à atteindre 2 % du PIB, alors qu'il dépassait 3 % dans les années 1980. « *Depuis 1945, la marine [française] n'a jamais été aussi petite qu'aujourd'hui* », s'est ému l'amiral Pierre Vandier, chef d'état-major de la marine, [lors de son audition le 27 juillet](#).

Equipements peu nombreux et vétustes

C'est en matière de matériels que les gradés sont les plus inquiets. S'ils reconnaissent des avancées, comme dans les véhicules blindés, grâce au programme « Scorpion », ou les sous-marins nucléaires avec la mise en service du premier bâtiment de classe Suffren, ils déplorent des équipements trop peu nombreux ou parfois vétustes. « *Parmi les capacités à renforcer, je citerai les capacités de défense sol-air, les drones, les feux dans la profondeur [l'artillerie de longue portée], les systèmes d'information et de communication, le renseignement ou les moyens de franchissement [les barges et ponts flottants]* », a listé le général Pierre Schill, chef d'état-major de l'armée de terre, [le 20 juillet](#).

Symbole de cette armée « *bonsaï* », comme l'a qualifiée un rapport parlementaire publié en février, la France ne possède que 76 exemplaires du canon autoporté Caesar, dont 18 ont été envoyés en Ukraine. Un complément de 32 pièces a d'ores et déjà été prévu mais il ne suffira pas, selon les officiers. « *Ce que l'on observe en Ukraine m'incite à penser que nous devrions aller au-delà* », a suggéré le général Schill. « *On doit être en mesure d'affronter un adversaire et d'infliger des dégâts importants dès les premiers contacts, ce qui nécessite de l'artillerie de longue portée* », a abondé le général Burkhard. Selon une note rédigée au début de l'été par l'Observatoire de l'artillerie, qui regroupe des officiers et des experts, il faudrait 215 Caesar pour que l'armée de terre soit apte à la « haute intensité ».

Lire la tribune : [Article réservé à nos abonnés « Notre modèle d'armée soi-disant complet est surtout obsolète »](#)

Le même constat prévaut au sein des forces navales. « *Depuis 1990, le format de la marine a été réduit de moitié* », a regretté l'amiral Vandier, expliquant qu'« *il fa[llait] épaissir et accélérer* ». Aujourd'hui, la marine ne compte plus que 19 grands bâtiments de surface, contre 37 il y a trente ans. Et de « *très fortes réductions temporaires de capacités* » sont à attendre, du fait de l'entretien et de la remise à niveau de bâtiments : la France ne disposera que de quatre sous-marins nucléaires d'attaque sur cinq dans les deux prochaines années, de deux pétroliers ravitailleurs sur quatre d'ici à 2029, de la moitié de ses patrouilleurs de haute

mer d'ici à 2030... Sans parler du remplacement du *Charles-de-Gaulle*, qui doit être décidé rapidement si la France ne veut pas se retrouver sans porte-avions en 2037, date prévue pour le désarmement du bâtiment.

Les stocks de munitions « insuffisants »

Dans l'aérien, la situation est aussi tendue. Depuis 1996, l'armée de l'air a fermé une base aérienne par an et ses effectifs ont chuté de 30 % au cours de la LPM 2014-2019. Un effort jugé « *excessif* » par le général Stéphane Mille, chef d'état-major de l'armée de l'air et de l'espace, qui a appelé à « *rééquilibrer le modèle* » devant les députés, le 20 juillet. Surtout, l'armée de l'air ne dispose plus que de 195 avions de chasse, soit trois fois moins qu'il y a trente ans. Un niveau estimé trop faible pour assurer « *de front* » la mission de dissuasion nucléaire, dévolue aux Rafale des forces aériennes stratégiques, et les missions conventionnelles (appui des troupes au sol, renseignement, etc.) liées à un conflit de « haute intensité ». « *Sans doute faudrait-il tendre vers un plancher de 225 avions afin de pouvoir remplir sereinement nos missions* », a indiqué le général Frédéric Parisot, numéro deux de l'armée de l'air, [lors de cette même audition](#).

PHOTO

https://img.lemde.fr/2022/08/13/0/0/5808/3872/1328/0/45/0/988a613_1660399595863-000-32ch3pc.jpg

Le président français Emmanuel Macron salue les soldats français à son arrivée à la base aérienne Mihail Kogalniceanu, près de la ville de Constanta, en Roumanie, le 14 juin 2022. YOAN VALAT / AFP

Le niveau des stocks de munitions – des données classifiées – serait aussi très insuffisant, selon les états-majors. « *Une logique faibles stocks a prévalu, considérant qu'on pouvait faire beaucoup à flux tendus, mais on s'aperçoit que c'est plus difficile avec les munitions. L'absence de moyens financiers pour maintenir les flux a créé des dépendances* », a reconnu le général Burkhard. « *La priorité, pour toutes les armées, c'est de faire un effort sur les munitions. Les stocks doivent être adaptés à un contexte international plus exigeant et plus incertain* », a demandé l'amiral Vandier. « *Nos stocks, notamment de missiles air-air (...), ne sont pas à un niveau suffisant : nous arriverions le cas échéant assez rapidement à bout de chargeurs* », a même avoué le général Parisot.

Les gradés sont d'autant plus pressants qu'ils estiment la situation géopolitique explosive. « *Il faut désormais regarder avec lucidité (...) la perspective d'une confrontation globale* », a insisté l'amiral Vandier devant la commission de la défense, révélant qu'« *en mer les Russes [étaient] régulièrement à moins de 2 000 mètres de nos navires* ». « *Leurs systèmes d'armes sont actifs, a-t-il poursuivi, comme ils nous le font régulièrement savoir en illuminant nos bâtiments avec leurs radars de conduite de tir.* » « *Les menaces se multiplient et le passage à l'acte, comme en Ukraine, est une réalité, même en Europe* », a mis en garde le général Burkhard, rappelant que « *l'emploi désinhibé de la force est redevenu pour beaucoup le mode de règlement des conflits* ».

Des revendications « normales »

Au sein du ministère des armées, on assure ne pas être surpris par les revendications des différents corps d'armée. « *Le président de la République s'est engagé à réévaluer la LPM en cours au vu de la situation en Ukraine. Il est normal que chacun exprime ses besoins* », indique l'entourage de Sébastien Lecornu, le ministre des armées. Pour répondre aux urgences, le gouvernement s'est d'ores et déjà engagé à respecter les échéances budgétaires prévues, ce qui n'était pas acquis d'avance. En 2023, le budget de la défense augmentera de 3 milliards d'euros, pour atteindre un total de 44 milliards.

Lire aussi : [Article réservé à nos abonnés Le budget des armées suspendu à des arbitrages serrés](#)

Mais l'exécutif n'exclut pas des « *mises à jour* », notamment pour reconstituer les stocks de munitions au plus bas ou renforcer l'artillerie. La LPM actuelle prévoyait une allocation de 7 milliards d'euros pour les munitions. En 2021, 110 millions d'euros ont d'ores et déjà été ajoutés, et un nouveau coup de pouce pourrait être décidé, notamment par l'utilisation d'une partie des 300 millions d'euros de crédits de paiement de la LPM gelés en début d'année. « *C'est sur la table* », assure-t-on au ministère des armées. Les arbitrages entre les différents corps d'armée s'annoncent à cet égard tendus.

Les militaires savent néanmoins qu'ils devront en rabattre sur leurs ambitions, en nombre de matériels mais peut-être aussi en qualité. « *On peut se demander si un équipement à la pointe technologiquement, mais en faible quantité, est préférable à des matériels nombreux, plus rustiques mais indispensables* », a ainsi mis en garde Sébastien Lecornu devant les députés le 7 juillet, renvoyant les discussions à l'automne. Sans parler de l'inflation, estimée en juillet à 6,1 % sur un an, qui va mécaniquement diminuer le niveau réel des investissements prévus par la LPM. « *L'inflation va peser assez lourd sur le budget des armées. Je n'ai pas de solution. Il faudra le prendre en compte* », a alerté le général Burkhard.

Cédric Pietralunga